

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 87 (1961)
Heft: 11

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le reclassement des élites, condition de la puissance et du progrès économique

« Reprendre de l'audace, lutter contre le dangereux conformisme, sortir de l'immobilisme outrancier, préparer la jeunesse qui nous juge à un avenir plus attrayant... », voilà quelques mots-clés de la brillante conférence présentée le 3 mars 1961 par M^e Pierre Freymond, sous les auspices du Club d'efficience de la Suisse romande.

Le reclassement, la promotion, la formation et la sélection des élites, ce sont des thèmes abondamment débattus. Mais il nous a rarement été donné d'entendre un orateur s'exprimer avec autant de clarté, de lucidité et de courage, et M^e Freymond mérite justement notre gratitude pour être sorti des sentiers battus et des vaines redites.

Dans le domaine de la recherche scientifique, nos jeunes savants se plaignent d'un manque de soutien effectif, ils aimeraient une meilleure coordination entre la recherche de base et la recherche appliquée ou industrielle, ils souhaitent un statut qui valorise mieux leur situation, ils demandent d'être plus nombreux et ils réclament des moyens plus importants. Ceci appelle une réponse constructive, et probablement une réorganisation du Fonds national de la recherche scientifique. A ce propos, l'orateur fait état du rapport de M. Rodolphe Stadler, proposant la création d'un « Centre national de la recherche appliquée ». Mais, dans le domaine de la recherche, il est important de trouver un heureux compromis entre une planification poussée et la nécessaire liberté de mouvement des chercheurs. Il est en effet dangereux de trop planifier dans ce secteur car, en imposant aux chercheurs la voie à suivre, on leur enlève, du même coup, une grande partie de leurs possibilités de découverte. A ce propos, M^e Freymond cite qu'aux USA, sur environ 600 000 chercheurs, environ 5000 seulement sont libres de choisir leur voie.

A part l'élite scientifique, nous avons également besoin d'hommes d'affaire formés aux idées nouvelles, conscients de la profonde évolution qui marque le domaine des affaires, et capables de voir au-delà d'une affaire à caractère familial par exemple. L'orateur parle de l'expérience américaine en la matière, expérience qui se révèle catastrophique, ainsi que le reconnaissent maintenant les Américains eux-mêmes, qui avaient appliqué avec trop de rigidité, pour la sélection de leurs cadres, des critères basés sur les facultés d'adaptation des candidats à « l'esprit de la maison ». Il s'est ainsi formé, aux USA, une sorte de « prolétariat intellectuel », sans grandes disponibilités d'esprit, et le fameux esprit de pionnier est en voie de disparition. Voilà précisément ce que nous devons éviter dans notre pays. Le souci de créer des contacts agréables entre membres d'une même équipe ne doit pas conduire à l'élimination des valeurs individuelles et à la disparition de l'esprit inventif.

M^e Freymond constate une nette baisse du prestige de la Suisse à l'étranger. Une comparaison utile pourrait être établie entre la situation que nous connaissons actuellement en Suisse et celle dans laquelle l'administration Eisenhower a laissé les USA. En portant Kennedy au pouvoir, les masses américaines, à une faible majorité il est vrai, ont opté pour l'audace, et il semble bien qu'on assiste, en ce moment, à un véritable réveil américain. En matière de politique et d'économie extérieure, nous nous accrochons au même langage, tout en sachant pourtant qu'il recouvre d'autres réalités. L'indifférence politique que manifeste de plus en plus le peuple suisse ne signifie d'ailleurs pas, loin de là, une adhésion formelle à la politique pratiquée par nos autorités.

La Suisse romande pourrait apporter une utile contribution au rehaussement du prestige suisse. En effet, de nombreux pays neufs, récemment promus à l'indépendance, et d'expression française, manquent terriblement de cadres, et sont disposés à accepter d'importants sacrifices pour la formation de leurs élites. Ils ont un urgent besoin de professeurs qui se rendent sur place, et les Suisses sont particulièrement bien placés pour remplir cette mission. On serait ainsi en mesure d'accomplir des tâches d'enseignement qui serviraient nos intérêts, tout en étant fort utiles aux autres. Mais ce mouvement devrait être appuyé officiellement, et les jeunes professeurs que nous enverrions en mission dans ces pays neufs devraient pouvoir compter sur une situation matérielle acceptable.

Si l'on observe ce qui se passe en Suisse, on constate que, malgré une évolution générale, rien n'a changé quant à la

sélection des élites et que, d'ailleurs, sur ce point, il n'existe pas de différences sensibles entre notre pays et les USA ou les autres pays européens. Il est nécessaire de prospector de nouvelles couches sociales, et singulièrement dans le monde paysan et ouvrier. Le problème du recrutement des maîtres se pose cependant de manière difficile. Si, il y a une vingtaine d'années, les salaires ne jouaient pas un rôle déterminant dans le choix des métiers « intellectuels », ce n'est plus le cas aujourd'hui, où la position sociale du corps enseignant est en net recul, et il n'est pas étonnant que les enseignants éprouvent un sentiment de frustration et même d'humiliation, lorsqu'ils comparent leur situation à celle d'autres « professions » dites intellectuelles. Pour s'en convaincre, il suffit par exemple de comparer le salaire que touche actuellement un chercheur à celui que reçoit un manœuvre spécialisé. Un reclassement des salaires généralisé ne doit pas conduire au nivellement des mérites. L'orateur rappelle qu'en URSS les chercheurs et les enseignants occupent le haut de la hiérarchie des salaires ; en URSS, cette hiérarchie est très accusée, plus peut-être que partout ailleurs ; ceci provient apparemment du fait que les masses soviétiques acceptent une hiérarchie des privilèges, lorsque celle-ci est basée sur les mérites reconnus.

M^e Freymond cite encore l'anecdote, qui se situe à une date assez récente, et qui met en présence une forte personnalité américaine et des membres des autorités d'un canton fortement industrialisé. Comme, avec un tact tout helvétique, nos conseillers demandaient à cette personnalité d'exprimer un jugement sur les Suisses en général, ils s'entendirent répondre : « En Suisse, c'est le triomphe de la médiocrité. » Pressée de préciser sa pensée, cette personnalité adoucit cependant son sévère jugement en ajoutant : « Toutefois, vous avez une proportion acceptable de génies, puisque vous en comptez un par million d'habitants, à savoir, MM. Grock (un clown), Karl Barth (un théologien), Le Corbusier (un urbaniste), Jung (un psychanalyste) et Duttweiler (un homme d'affaires) ! »

En conclusion, l'orateur insiste pour que les Suisses repoussent leurs craintes exagérées du non-conformisme, abandonnent cette fâcheuse propension à faire de la critique qui tend vers la contemplation, renoncent à leur phraséologie de la grandeur (une sorte d'esprit gaulliste teinté d'helvétisme). Il faut répondre aux inquiétudes de nos jeunes savants, au manque de cadres universitaires, au besoin de personnel enseignant dans les pays neufs d'expression française, aux nécessités de coordination entre les universités, les instituts et le monde de l'industrie ; il faut donner à notre jeunesse une ouverture plus grande, un avenir plus vaste, plus dynamique et plus attrayant, ainsi également que le goût du risque. En un mot, il s'agit de retrouver une âme suisse. Et la question qui se pose est désormais la suivante : saurons-nous lui en donner une ?

LES CONGRÈS

L'Interaction des fluides et des particules

Le 3^e Congrès de la *Fédération européenne du Génie chimique* aura lieu à Londres, du 20 au 26 juin 1962, à l'occasion de l'Exposition du Génie chimique et pétrolier, à l'Olympia. La principale manifestation du programme est le Symposium de trois jours organisé par l'Institution of Chemical Engineers, sur le thème suivant : « Interaction entre fluides et particules ».

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès du Secrétariat général de l'« Institution of Chemical Engineers », 16 Belgrave Square, Londres S.W. 1.

Comité Suisse de l'Eclairage (CSE)

Les nouvelles conceptions en matière d'éclairage, particulièrement en ce qui concerne le confort dans les habitations, les bureaux, les locaux de vente et de réunion et les salles de spectacles
(assemblée de discussion)

Le jeudi 8 juin 1961, à 10 h. 15
dans la grande salle du Restaurant « Bürgerhaus »,
20, Neuengasse, Berne

PROGRAMME

10 h. 15 précises

Introduction, par M. M. ROESGEN, ancien directeur, président du Comité suisse de l'Éclairage, Genève.

1. W. MATHIS, Zurich : *Behaglichkeit und Unbehaglichkeit*.
2. M. DÉRIBÉRE, chef du Centre l'Éclairagisme de la Compagnie des lampes Mazda, Paris, secrétaire général du Centre d'Information de la Couleur : *Agrément de l'éclairage*.

14 h. 15 précises

3. L. SCHNEIDER, ingénieur dipl., professeur, Munich : *Die Einwirkung des Lichtes auf die Stimmung des Menschen*.

Discussion.

L'assemblée se terminera vers 17 h. au plus tard.

Tous renseignements sont à demander au Secrétariat du Comité suisse de l'Éclairage, 301, Seefeldstrasse, Zurich.

CARNET DES CONCOURS

Concours d'idées pour l'aménagement des rives du lac de Lugano

Ouverture

Avec l'accord du Jury, la Municipalité de Lugano a décidé de proroger le délai pour le dépôt des projets (art. 5 du règlement) au **lundi 2 octobre 1961, à 18 h.**

Le Jury dispose d'une somme de 30 000 fr. pour primer cinq ou six projets et d'une somme de 5000 fr. pour des achats éventuels.

Les documents seront remis aux concurrents par les bureaux techniques de la Commune de Lugano contre versement d'une finance d'inscription de 100 fr.

STS

SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG
SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT
SERVIZIO TECNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO
SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT

ZURICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)

Tél. (051) 23 54 26 — Télégr. STSINGENIEUR ZURICH

Emplois vacants :

Section industrielle

157. *Technicien électricien ou mécanicien*, éventuellement en *génie civil*, ayant de bonnes connaissances de l'électrotechnique, pour projets, offres, surveillance de montages et le service à la clientèle. Installations de signalisation routière. Fabrique de la branche électro-mécanique à Berne.

159. *Technicien en chauffage*, pour projets et exécution d'installations thermiques et de chauffage central. Localité des bords du lac de Constance.

161. *Dessinateur en machines*, pour tuyauterie et fours industriels. Bureau d'ingénieur. Zurich.

163. *Technicien électricien*, éventuellement *mécanicien*, pour service des ventes de moteurs électriques. Usine de Suisse occidentale.

165. *Technicien en chauffage* ou *dessinateur expérimenté*. Bâle.

167. *Dessinateur constructeur*, pour constructions en acier et mécanique générale. Fabrique à Zurich.

169. Deux *contremaîtres tisserands*, pour surveiller la marche et la manutention de 100 métiers à tisser de provenance japonaise. Connaissances du tissage et du bobinage, ainsi que de l'anglais désirées. Fabrique de tissus. Rhodésie. Offres en anglais sur papier avion du S.T.S.

Sont pourvus les numéros, de 1960 : 61, 63, 107, 213, 361, 419, 439 ; de 1961 : 17, 47, 105.

Sections du bâtiment et du génie civil

330. *Dessinateur en bâtiment*. Bureau d'architecture. Localité des bords du lac de Constance.

332. *Dessinateur en bâtiment*. Bureau d'architecture. Ville des bords du Léman.

334. *Dessinateur en bâtiment*. Bureau d'architecture. Zurich.

336. *Technicien en bâtiment* ou *dessinateur expérimenté*, pour bureau et chantier. Bureau d'architecture. Zurich.

338. *Technicien en bâtiment* ou *dessinateur*, pour bureau et chantier. Bureau d'architecture. Localité du canton de Saint-Gall.

340. *Ingénieur rural*, comme chef du bureau des améliorations rurales. En outre : *technicien géomètre* ou *dessinateur*. Administration cantonale de Suisse alémanique.

342. *Ingénieur en génie civil*, pour constructions routières. En outre, *technicien en génie civil* ou *dessinateur*, pour projets et exécution de routes et canalisations. Bureau d'ingénieur. Banlieue de Bâle.

344. *Dessinateur technique*, si possible au courant des aménagements intérieurs de magasins. Grande société coopérative. Canton de Zurich.

346. *Conducteur de travaux en bâtiment*, pour surveiller les constructions d'hôtels et de maisons locatives. Bureau d'architecture à Berne ; chantiers aux Grisons.

Sont pourvus les numéros de 1961 : 10, 226.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir pages 9 et 10 des annonces)

DOCUMENTATION DU BATIMENT

(Voir pages 4 et 12 des annonces)

INFORMATIONS DIVERSES

Cheval ailé du lac de Joux

(Voir photographie page couverture)

Ce monument en béton armé, œuvre du sculpteur Lasserre, symbolise l'énergie des eaux des lacs de Joux et Brenets. Il est situé près du canal qui les relie, face au village du Pont.

Maquette et surveillance : André Lasserre, Lausanne.

Direction des travaux : Compagnie d'Etudes de Travaux publics, Lausanne.

Coffrage : Entreprise Dupont S.A., Renens.

Béton armé : Entreprise Fantoli, Les Charbonnières.

Les principales caractéristiques de cet ouvrage sont les suivantes :

Hauteur totale : env. 7,50 mètres.

Volume total : environ 40 mètres cubes.

Poids total : env. 100 tonnes.

Agrégats : ballast tout-venant propre de Vaulion, choisi après plusieurs essais comparatifs pour sa couleur.

Ciment : CP Lafarge HTS HRI, de couleur claire, résistant aux intempéries.

Adjuvants : PLASTOCRETE-N, FRIOLITE-OC.

Le bétonnage ayant eu lieu entre les 23 et 26 novembre 1959, par temps froid, le Plastocrète-N, adjuvant plastifiant et entraîneur d'air, a été presque immédiatement remplacé par la Friolite-OC, adjuvant également plastifiant et entraîneur d'air mais en même temps antigel efficace, deux produits fabriqués par la maison GASPARD WINKLER & Cie.

Grâce au travail très soigné des entrepreneurs de charpente et de maçonnerie, ainsi qu'aux autres mesures prises en accord avec la Direction des travaux, le décoffrage, qui a eu lieu sans incident le 14 décembre 1959, après que la résistance du béton ait été contrôlée au scléromètre, a révélé, malgré les nombreuses difficultés rencontrées au cours de la réalisation d'un ouvrage aussi peu courant, un béton apparent compact et impeccable, qui fait honneur à ses réalisateurs.